Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Robertson propose que le Bill (18), intitulé: "Loi établissant un Office des produits agricoles", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et— Étant posée la question sur ladite motion, Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, sur division, et— Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

3.45 P.M.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (33), intitulé: "Loi établissant l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent".

Et informe le Sénat qu'elle a agréé l'amendement qu'il a apporté à ce bill, sans autre modification.

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill (17), intitulé: "Loi modifiant la Loi canadienne sur la radiodiffusion (1936)", fait rapport que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé de le rapporter au Sénat, avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre à ce dernier dès qu'il lui plaira de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:-

Page 3, ligne 48 et Page 4, ligne 1: Retrancher les mots "sur toute question de droit découlant de l'établissement de cet ordre".

Ordonné: Que ledit amendement soit pris en considération demain.

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill (18), intitulé: "Loi établissant un Office des produits agricoles", fait rapport que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé de le rapporter au Sénat, avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre à ce dernier dès qu'il lui plaira de le recevoir.